



Réf : CC/CP (14) 06

## **La CCNR rassemble les acteurs concernés par l'obligation d'équipement en appareil AIS et en système de visualisation de cartes électroniques à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014**

**Strasbourg, le 06.10.2014 – Le 1er octobre 2014, un atelier relatif à l'obligation d'équipement en AIS Intérieur et en système de visualisation de cartes électroniques a été organisé par la CCNR à Strasbourg. L'objectif de cette initiative consistait à présenter et expliquer en détails les décisions prises récemment par la CCNR. L'atelier a permis un échange fructueux avec un cercle élargi d'acteurs et a confirmé le besoin de communiquer très largement sur les mesures en question qui auront un impact majeur sur la sécurité de la navigation rhénane. À ce titre, les remarques / questions soulevées lors de cet atelier ont permis d'enrichir un document d'information sur la réglementation applicable en matière d'équipement en appareils AIS Intérieur et en systèmes de visualisation de cartes électroniques.**

Lors des sessions plénières de décembre 2013 et de juin 2014, la CCNR a adopté plusieurs résolutions introduisant une obligation d'équipement en appareil AIS Intérieur en association avec un appareil ECDIS Intérieur en mode information (ou un appareil comparable pour la visualisation de cartes). Ces résolutions visent à renforcer la sécurité et le bon ordre de la navigation du Rhin, en plein essor. Elles entreront en vigueur le 1er décembre 2014 et à ce titre, la CCNR a souhaité rassembler l'ensemble des partenaires concernés.

Cet atelier s'inscrit dans le dispositif de concertation de la CCNR accompagnant la mise en œuvre de cette décision. Il complète ainsi les auditions déjà réalisées. Il a permis d'explicitier en détail la portée des mesures à un cercle très large d'acteurs. Etaient présents des conducteurs de bateaux, les organisations professionnelles représentant la navigation, des sociétés de montage de ces appareils, des associations de promotion de la voie fluviale, des polices fluviales, des administrations des voies navigables des États membres de la CCNR, d'autres États ayant prévu ou déjà mis en œuvre l'obligation d'utiliser l'AIS Intérieur et l'ECDIS Intérieur et des commissions fluviales.

Les échanges ont permis d'expliquer l'intérêt de la démarche qui renforcera d'une part la sécurité de la navigation, mais qui contribuera également à la modernisation et à la fiabilisation de la navigation intérieure en permettant, par exemple, d'estimer le temps d'attente devant une écluse. De plus, les bénéfices environnementaux générés par l'utilisation des appareils AIS ont pu être mis en avant. Par ailleurs, cet atelier a montré que la question de la protection des données personnelles reste une préoccupation importante des professionnels.

Tous les thèmes abordés lors de cet atelier sont repris dans un document d'information rédigé à l'attention des parties concernées visant à apporter des réponses concrètes aux différentes questions relatives à ces obligations d'équipement et d'utilisation. Ce document, en cours de finalisation, sera disponible en novembre 2014.

### À propos de la CCNR ([www.ccr-zkr.org](http://www.ccr-zkr.org))

La Commission centrale est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation du Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la Commission centrale concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

### Contact

Secrétariat de la CCNR  
Raphaël Wisselmann, Administrateur en charge des questions  
technico-nautiques et des systèmes d'information fluviale  
Palais du Rhin  
2, Place de la République  
67082 Strasbourg  
+33 (0)3 88 52 96 44  
[r.wisselmann@ccr-zkr.org](mailto:r.wisselmann@ccr-zkr.org)

\*\*\*